

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 5 juillet 2021

Réservez dès maintenant votre place au Brunch du 1^{er} août !

Après des incertitudes initiales, l'Union suisse des paysans a décidé d'organiser le Brunch à la ferme du 1^{er} août aussi en 2021. Voilà une bonne nouvelle pour tous les amateurs et toutes les amatrices du Brunch ! Cette année, il sera donc à nouveau possible de célébrer la Fête nationale suisse comme le veut la tradition, en savourant des produits de la région faits maison lors d'un petit-déjeuner à la ferme. Le mieux est de trouver sans tarder une ferme sur brunch.ch et de s'inscrire. Les places sont limitées, et l'inscription est obligatoire.

L'évolution favorable de la situation épidémiologique a permis à l'Union suisse des paysans (USP) de donner son feu vert à la tenue du Brunch à la ferme du 1^{er} août cette année. En raison des mesures de protection en vigueur et des limitations du nombre de participants à des manifestations sans certificat COVID (250 personnes au max. à l'intérieur ; 500 personnes au max. à l'extérieur), ce sont surtout des brunchs de petit format qui auront lieu cette fois-ci. Quelque 200 exploitations agricoles dans toute la Suisse accueilleront, chacune à sa manière, les visiteurs dans ces conditions un peu particulières.

Après une période difficile marquée par plusieurs confinements, la manifestation appréciée et conviviale à la ferme, qui est aussi l'occasion d'une sortie dans la nature, représente un changement de décor bienvenu. Les convives pourront apprécier un buffet de petit-déjeuner fraîchement préparé, garni de délices de la ferme et de la région. Selon leur envie, ils se laisseront tenter par différentes sortes tresses, des fromages, des röstis avec un œuf au plat, ou encore une part de tarte aux pommes sortant du four.

Avec l'aide de nombreux bénévoles, les familles paysannes font tout pour recevoir au mieux leurs invités : il ne faut pas sous-estimer le travail pour organiser l'événement. Pour garantir le respect des distances de sécurité, les familles paysannes peuvent recevoir moins d'invités que les années normales. Il est donc indispensable de s'inscrire directement auprès de la famille paysanne d'ici au 30 juillet. L'inscription est définitive.

Vous souhaitez profiter d'un petit-déjeuner traditionnel dans la nature avec toute la famille à l'occasion de la Fête nationale de cette année ? Alors n'hésitez pas et inscrivez-vous dès maintenant auprès de la famille paysanne de votre choix ! Toutes les fermes du Brunch et des informations supplémentaires concernant l'événement sont disponibles sur www.brunch.ch.

Journal du Brunch consacré à la biodiversité

Cette année, le [Journal du Brunch](http://www.brunch.ch) propose un zoom sur le sujet de la biodiversité. Les familles paysannes montrent comment elles promeuvent la biodiversité dans leurs exploitations et ce que tout le monde peut faire chez soi. En outre, vous trouverez dans le journal des idées d'excursions dans la nature, de délicieuses recettes du Brunch, et aurez la possibilité de gagner des prix attrayants en participant à un concours. Alors tentez votre chance !

Renseignements :

USP, Laura Berchtold, responsable du projet Brunch à la ferme du 1^{er} août, 5201 Brugg, tél. 056 462 52 03
AGORA, Alexandra Cropt, coordinatrice du Brunch pour la Suisse romande, 1000 Lausanne, 021 614 04 74
Unione Contadini Ticinesi, Anita Tomaszewska, responsable pour le Tessin, 6592 S. Antonino, 091 851 90 97
www.brunch.ch / www.portailpaysanssuisses.ch